

Le système d'innovation sociale en économie sociale au Québec

Étude de cas en innovation sociale et en finance sociale au Canada

La production de ce document a été en rendue possible en partie grâce à une contribution financière d'Emploi et Développement social Canada, dans le cadre des travaux du Groupe directeur sur la cocréation d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale.

Rédaction sous la direction de Marie J. Bouchard, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM

Collaboration : Julia Cahour, Geneviève Huot et Vincent van Schendel



Le système d'innovation sociale en économie sociale au Québec

CONTEXTE

L'économie sociale au Québec est le fruit d'une longue histoire de mobilisation collective dont les premières traces apparaissent dès le milieu du 18^e siècle avec l'apparition des premières mutuelles. Des fédérations et des regroupements se sont constitués dans divers secteurs de l'économie, mais ce n'est qu'en 1996 lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, qui a réuni les principaux acteurs de la société québécoise (secteur privé, mouvements sociaux, municipalités, etc.), qu'un consensus a été établi sur la définition de l'économie sociale. Ce consensus fait suite au rapport « Osons la solidarité ! » déposé par le Groupe de travail sur l'économie sociale (qui deviendra le Chantier de l'économie sociale).

Dans les années suivantes, le gouvernement adopte des politiques publiques qui favorisent l'essor de nombreux nouveaux secteurs et la création d'outils de développement pour l'entreprise collective. Avec l'adoption à l'unanimité de la Loi sur l'économie sociale¹ à l'Assemblée nationale du Québec le 10 octobre 2013, l'économie sociale bénéficie d'une très forte reconnaissance institutionnelle comme une composante essentielle à la structure socioéconomique du Québec.

DÉFIS

Le défi majeur au moment du Sommet de 1996 a d'abord été celui de se reconnaître mutuellement comme faisant partie d'un ensemble. Les acteurs de l'économie sociale viennent d'horizons multiples (coopératif, mutualiste, mouvement communautaire, mouvements sociaux, etc.) et n'avaient pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble.

Le Chantier de l'économie sociale, créé dans le prolongement du groupe de travail et en complémentarité avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), a relevé le défi de rassembler tous ces acteurs pour promouvoir et défendre le rôle important des

¹ Voir *Étude de cas sur la Loi sur l'économie sociale*.

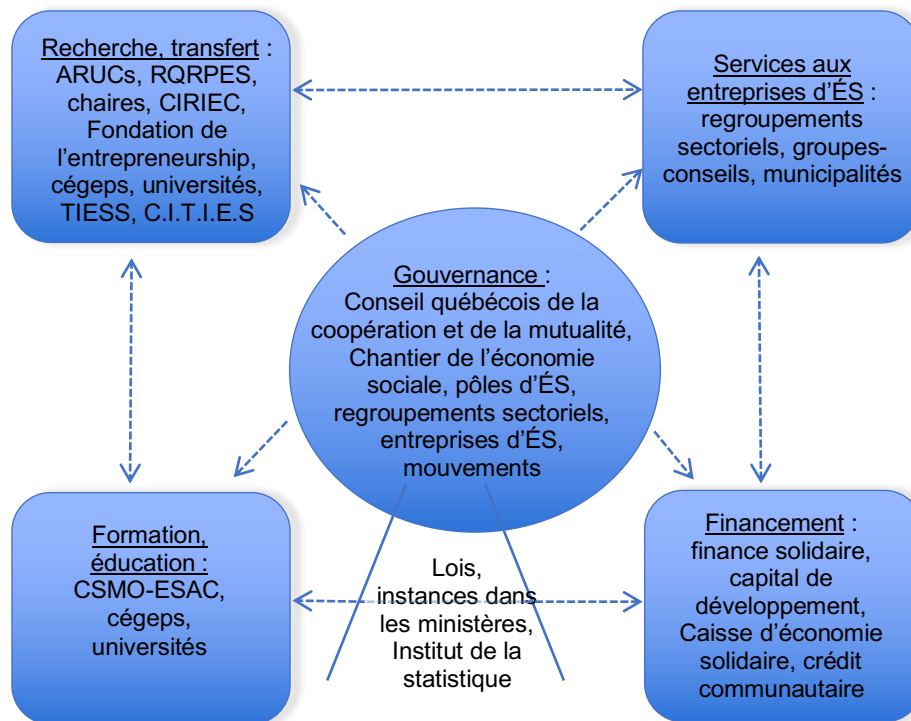
Étude de cas en innovation sociale et finance sociale au Québec

entreprises collectives et de promouvoir des politiques publiques en faveur de l'économie sociale.

ÉTUDE DE CAS

Benoît Lévesque, professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal et professeur associé à l'École nationale d'administration publique, a théorisé le système québécois d'innovation sociale². Comme l'illustre le schéma présenté ci-dessous, ce système d'innovation sociale repose sur une gouvernance et quatre grandes composantes : 1) la recherche et le transfert, 2) le service aux entreprises d'économie sociale, 3) le financement, 4) la formation et l'éducation.

Système d'innovation sociale en économie sociale au Québec



Source : d'après B. Lévesque 2016

Tissus de relations entre les acteurs des différentes sphères

² Lévesque, B. (2016). Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes ? *Revue Interventions économiques* [En ligne], 54. Repéré à <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2802>

Voir aussi : Lévesque, B. (2011). Innovations sociales et pouvoirs publics : vers un système québécois d'innovation dédié à l'économie sociale et solidaire. Quelques éléments de problématique. *Les cahiers du CRISES*, ET1106. Montréal : Centre de recherche sur les innovations sociales.

Voir également : Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2009). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. *Les cahiers du CRISES*, ET0907. Montréal : Centre de recherche sur les innovations sociales.

Étude de cas en innovation sociale et finance sociale au Québec

Ces composantes sont fortement interreliées. À titre d'illustration, il est fréquent de voir des acteurs d'une composante participer aux activités ou siéger aux instances de gouvernance d'organisations d'autres composantes.

INNOVATION CLÉ

Dans chacune des composantes, il y a des innovations sociales en lien avec l'économie sociale.

La composante de la recherche et du transfert sur l'économie sociale s'est fortement développée, notamment à travers la recherche partenariale. Elle met ainsi en lien des acteurs et des chercheurs universitaires, ce qui est notamment rendu possible par du financement relevant de la politique scientifique. Le volet transfert est développé au Québec par Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale qui favorise la coconstruction des savoirs entre praticiens et chercheurs. Au volet international, C.I.T.I.E.S. favorise le transfert de connaissances et d'innovations en économie sociale sur la base d'un partenariat avec d'autres centres d'innovation en économie sociale comme ceux de la Catalogne, de la Corée du Sud et du Pays basque espagnol.

La composante de la formation et de l'éducation adopte une approche d'éducation populaire et de formation continue et instaure des programmes spécialisés en économie sociale dans les institutions d'enseignement supérieur. Des formations sont conçues en partenariat avec des réseaux d'acteurs et des organismes de formation. Le CQCM a créé la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité. De son côté, le Chantier de l'économie sociale a obtenu auprès du gouvernement la création du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire.

Les services de soutien aux entreprises d'économie sociale ont développé une expertise dans l'accompagnement des entrepreneurs collectifs allant au-delà du soutien financier et technique. De 1997 à 2015, le Québec bénéficiait d'un modèle d'accompagnement qui misait sur un ensemble de structures territoriales de développement et d'accompagnement impliquant à la fois les acteurs de la société civile et les municipalités avec un financement du gouvernement du Québec. Leurs mandats, mais aussi leur composition, leur permettaient de développer une fine connaissance des besoins et des initiatives locales et bonifiaient ainsi leur rôle

Étude de cas en innovation sociale et finance sociale au Québec

d'accompagnateur. Or, la « restructuration des organismes de développement »³ en 2015 a ébranlé ce réseau de soutien territorial. L'écosystème est présentement en reconstruction à la suite de la fermeture de bon nombre de ces structures territoriales.

La finance sociale, comme on peut le voir dans l'étude de cas sur CAP Finance, répond aux besoins et aux spécificités des entreprises d'économie sociale. Les institutions financières sont fortement réseautées et agissent en complémentarité. Elles ont d'ailleurs développé des outils communs, notamment une grille d'analyse leur permettant de déterminer des facteurs de performance et de survie des entreprises d'économie sociale dans les décisions d'investissement.

La gouvernance, au sein de cet écosystème, est marquée par la culture de coconstruction des politiques publiques. Cette pratique s'est développée dans de nombreux secteurs de l'économie sociale et de l'action communautaire, notamment le logement social communautaire, les services de garde à la petite enfance, le soutien à domicile, etc.⁴ Parmi les instances de gouvernance, on compte notamment le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), les pôles régionaux et les regroupements sectoriels. La Loi sur l'économie sociale votée en 2013 reconnaît le Chantier de l'économie sociale et le CQCM comme interlocuteurs privilégiés⁵.

BARRIÈRES

Le caractère interrelié de l'écosystème d'innovation sociale au Québec permet, comme nous l'avons vu plus haut, une profusion d'innovations sociales. Néanmoins, lorsqu'une composante est fragilisée ou disparaît, c'est tout l'écosystème qui peut s'en trouver fragilisé.

Par exemple, la « restructuration des organismes de développement » entraîne des conséquences sur les autres composantes. Elles sont flagrantes pour les acteurs de la finance socialement responsable qui ont vu une baisse du nombre et de la qualité des demandes de

³ Pour approfondir, voir Camus, A. (2017). Le développement territorial au Québec une question d'expertise : <http://www.tiess.ca/le-developpement-territorial-au-quebec-une-question-dexpertise/>

⁴ Voir Vaillancourt, Y. (2012). Le tiers-secteur dans la co-construction des politiques publiques canadiennes. *Les cahiers du CRISES*, ET1203. Montréal : Centre de recherche sur les innovations sociales.

⁵ Voir l'étude de cas dédiée à la loi-cadre sur l'économie sociale du Québec.

Étude de cas en innovation sociale et finance sociale au Québec

financement pour du prédémarrage⁶. Cette baisse s'explique notamment par les difficultés qu'ont désormais les entrepreneurs collectifs à trouver du soutien et de l'accompagnement dans la création de nouvelles entreprises collectives ancrées dans leur territoire.

La difficulté de trouver des relais sur les territoires complique également le travail de transfert en innovation sociale.

CONCLUSION

Le système québécois d'innovation qui s'est construit en concertation avec l'État n'est pas figé et évolue en fonction des conjonctures, des politiques publiques et des acteurs. D'une part, l'engouement pour cette autre approche au développement, notamment auprès des jeunes, est source d'une grande créativité et de projets de plus en plus ambitieux. D'autre part, un ensemble de nouveaux concepts et de nouvelles pratiques vient mettre une pression sur l'écosystème québécois d'innovation sociale en économie sociale.

Tout en reconnaissant la diversité des approches, l'écosystème d'innovation en économie sociale continue à prioriser les valeurs et les principes rassembleurs au sein de cet écosystème basé sur l'entrepreneuriat collectif, la gouvernance démocratique et la primauté des personnes sur le capital.

⁶ Voir l'étude de cas dédiée à CAP Finance.